

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° I-2178

présenté par

M. Zumkeller, Mme Auconie, M. Benoit, M. Guy Bricout, M. Brindeau, Mme Descamps,
M. Dunoyer, M. Gomès, M. Meyer Habib, M. Lagarde, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen,
Mme Sanquer, Mme Six et Mme Thill

ARTICLE 13

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous un faux prétexte de simplification et d'une uniformisation des taux, cet article vise principalement à supprimer l'autonomie fiscale des départements et des communes.